

ENVOLUDIA

**261 rue de Paris
93100 MONTREUIL**

**SIREN : 775 733 298
APE : 8730B**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

ENVOLUDIA

**261 rue de Paris
93100 MONTREUIL**

SIREN : 775 733 298
APE : 8730B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Aux Membres de l'Assemblée Générale

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ENVOLUDIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association ENVOLUDIA à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles **L.821-53 et R.821-180¹** du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources (CER) décrites dans la note de l'annexe du CER, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Nous avons également examiné :

- les modalités définitives d'arrêté des résultats des exercices précédents suite à l'avis des autorités administratives assurant le financement des établissements et services de l'association ;
- que les traitements comptables des fonds dédiés, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et du règlement 2019-04 et ont été correctement appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

¹ L'article R.823-7 a été recodifié à l'article R.821-180 à compter du 1^{er} février 2024 (article 10 du décret n°2023-1394 du 30 décembre 2023 modifié par le décret n°2024-60 du 31 janvier 2024).

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'**article L.821-55** du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 17 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

Jégard Créa
Franck NACCACHE
Associé



COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

	Brut	Amort. & Dépréciations	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles	1 622 008	797 373	824 636	179 974
Frais d'établissement	243 428	243 428		
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'Usufruit				
Concessions, Logiciels, droits & valeurs similaires	1 315 775	491 890	823 886	178 270
Fonds commercial	45 735	45 735		
Autres immobilisations incorporelles	17 070	16 320	750	1 704
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	29 327 777	17 562 429	11 765 348	12 095 860
Terrains				22 144
Constructions	15 576 372	8 347 752	7 228 620	3 302 622
Installations techniques, matériels et outillage	3 122 823	2 566 520	556 303	532 863
Autres immobilisations corporelles	10 293 405	6 648 157	3 645 247	3 980 078
Immobilisations corporelles en cours	335 178		335 178	4 258 153
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	316 076		316 076	329 785
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	79 312		79 312	74 875
Prêts				
Autres Immobilisations financières	236 764		236 764	254 911
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	31 265 861	18 359 801	12 906 060	12 605 619
Comptes de liaison				
Stocks				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande	71 226		71 226	78 200
Créances	8 000 259	1 178 558	6 821 702	7 687 448
Créances usagers et comptes rattachés	5 469 651	844 033	4 625 618	5 399 291
Créances reçues par legs ou donations				
Autres Créances	2 530 608	334 524	2 196 084	2 288 157
Valeurs mobilières de placement et Instruments de Tréso.	308		308	308
Disponibilités	2 050 263		2 050 263	3 969 578
Charges constatées d'avance	227 440		227 440	184 666
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 349 496	1 178 558	9 170 938	11 920 200
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	41 615 357	19 538 359	22 076 998	24 525 819

Bilan Passif

	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	2 015 017	2 015 017
- Fonds Propres statutaires		
- Fonds Propres complémentaires	2 015 017	2 015 017
Fonds propres avec droit de reprise	521 434	521 434
- Fonds Propres statutaires		
- Fonds Propres complémentaires	521 434	521 434
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Ecart de réévaluation - biens avec droit de reprise		
Réserves	4 960 636	5 144 702
- Réserves légales		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves pour projet de l'entité	811 635	811 635
- Réserves des ESMS sous gestion contrôlée	4 132 872	4 316 938
- Autres réserves	16 129	16 129
Report à nouveau	-1 833 786	-1 393 557
- Reports à nouveau des ESMS sous gestion contrôlée	-1 450 227	-1 212 095
- Autres reports à nouveau	-383 559	-181 462
Résultat de l'exercice	-945 981	-624 295
- Activités en gestion contrôlée	-1 017 572	-416 756
- Autres activités	71 590	-207 539
Situation Nette	4 717 319	5 663 300
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	2 925 705	3 254 744
Provisions réglementées	3 775	4 828
Autres fonds propres		
FONDS PROPRES	7 646 799	8 922 872
COMPTES DE LIAISON		
FONDS DEDIES OU REPORTEES	6 257 331	6 538 840
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés	6 257 331	6 538 840
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 061 444	599 612
Provisions pour risques	141 548	70 195
Provisions pour charges	919 895	529 417
DETTES	7 111 424	8 464 495
Emprunts obligataires et assimilés (Titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1)	1 906 843	2 192 522
Emprunts et dettes financières divers	16 719	16 719
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 535 052	2 400 271
Dettes fiscales et sociales	3 423 734	3 403 112
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	112 892	353 812
Autres dettes	113 141	95 017
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	3 042	3 042
TOTAL GENERAL	22 076 998	24 525 819
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		

Compte de Résultat

Compte de résultat (Première partie)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation	42 617 011	40 783 442
Cotisations	3 050	8 300
Ventes de biens et services	1 466 922	1 872 857
- Ventes de biens		
<i>Ventes de marchandises</i>		
<i>Ventes de produits (Finis, intermédiaires, résiduels)</i>		
<i>Ventes de dons en nature</i>		
- Ventes de prestations de service	1 466 922	1 872 857
<i>Travaux et Refacturations de charges locatives</i>		
<i>Prestations de Service</i>	669 345	638 304
<i>Parrainages</i>		
<i>Produits des activités annexes hors forfaits journaliers</i>	797 577	1 234 553
<i>Autres prestations de service</i>		
Produits de tiers financeurs	38 412 125	36 564 148
- Concours publics	33 350 851	31 610 853
<i>Prix de journée / Tarifs Journaliers</i>	11 535 425	10 875 919
<i>Dotation Globale de Financement</i>	21 815 425	20 734 934
<i>Autres produits de tarification</i>	0	
- Subventions d'exploitation	4 900 066	4 805 603
- Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consommable		
- Ressources liées à la générosité du public	161 208	147 692
<i>Dons manuels</i>	94 552	84 797
<i>Mécénats</i>	66 656	62 895
<i>Legs, donations et assurances vie</i>		
- Contributions financières		
Production Stockée		
Production Immobilisée		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 029 625	753 735
Utilisation des fonds dédiés	1 464 309	1 583 938
Autres produits de gestion courante	240 980	464
Charges d'exploitation	44 917 523	42 132 987
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	13 566 281	12 377 882
Aides financières	20 000	
Impôts, taxes et versements assimilés	2 166 236	2 085 625
Salaires et traitements	17 327 865	17 483 524
Charges sociales	7 573 724	7 255 705
Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 479 005	1 419 801
- Sur immobilisations : dotations de dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations de dépréciations	590 488	317 124
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	644 491	70 195
Reports de fonds dédiés	1 181 747	952 924
Autres charges d'exploitation	367 685	170 207
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 300 512	-1 349 545
Quote part de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		

Compte de résultat (Seconde partie)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers	17 392	65 038
Produits financiers de participation		
Produits financiers autres valeurs mobilières de créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	17 392	65 038
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Charges financières	26 438	31 818
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	26 438	31 818
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	-9 046	33 220
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-2 309 558	-1 316 326
Produits exceptionnels	1 616 081	701 600
Sur opérations de gestion	334 403	337 900
Sur opérations en capital	1 281 678	363 701
Reprises de provisions et transferts de charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles	252 504	9 569
Sur opérations de gestion	1 315	5 946
Sur opérations en capital	249 758	3 623
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 431	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 363 577	692 032
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
SOLDE INTERMEDIAIRE	-945 981	-624 294
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	-945 981	-624 294
TOTAL DES PRODUITS	44 250 484	41 550 079
TOTAL DES CHARGES	45 196 465	42 174 374
EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		

Annexes

PREAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, sont caractérisés par les données suivantes:

Total du bilan :	22 076 998 Euros
Total des produits :	44 250 484 Euros
Total des charges :	45 196 465 Euros
Déficit	- 945 981 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

1 INFORMATIONS GENERALES : OBJET SOCIAL, MISSIONS et MOYENS DE L'ASSOCIATION

(Article 431-2 du règlement ANC N° 2018-06)

1.1 L'ASSOCIATION « ENVOLUDIA »

ENVOLUDIA est une association de familles qui intervient dans le champ de la paralysie cérébrale : personnes IMC (infirmités motrices cérébrales) et polyhandicapées avec troubles moteurs prédominants, et troubles DYS ainsi que des troubles complexes du langage, surdité et dysphasie sévère. Elle est reconnue d'intérêt général et collecte des dons de la générosité du public donnant droit à déduction fiscale.

ENVOLUDIA propose des réponses adaptées à tous les âges. Elle accueille et accompagne des personnes en situation de handicap dans ses établissements : haltes-garderies et crèches pour les petits enfants, SESSAD et Instituts (IEM, IES et IME) pour les enfants et adolescents, foyers de vie, FAM (Foyer d'accueil médicalisé) et MAS (Maison d'accueil spécialisé) pour les adultes et adultes vieillissants.

Ses établissements sont ouverts aux personnes touchées par la paralysie cérébrale mais l'accueil peut être étendu à toute personne dont la prise en charge mobilise des compétences professionnelles et techniques de même nature, par exemple celles atteintes de certaines maladies génétiques, évolutives, myopathies présentant des troubles neuro-moteurs.

En lien étroit avec les familles, **ENVOLUDIA** propose à chaque personne accueillie un projet global d'accompagnement sur mesure à travers un projet de vie cohérent et individuel, bâti à l'écoute de la personne accueillie et répondant à ses besoins spécifiques. Ce projet de vie mêle éducation et rééducation, médical et thérapeutique, bien-être et participation sociale.

ENVOLUDIA gère 14 établissements médico-sociaux : 7 pour adultes (3 foyers de vie, 3 FAM et 1 MAS) et 5 pour enfants et adolescents (1 IEM, 1 IES, 1 IME et 4 SESSAD) et une Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) . 13 sont en Ile-de-France (Essonne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Paris) et 1 en province dans les Alpes de Haute-Provence. S'y ajoutent 6 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) accueillant des enfants IMC et polyhandicapés avec d'autres enfants valides, 5 à Paris et 1 en Seine-Saint-Denis.

Par son expertise et son professionnalisme, le personnel d'**ENVOLUDIA** développe un accueil de qualité dans le respect des valeurs portées par l'association : bienveillance, respect, engagement et entraide.

1.2 MISSIONS REALISEES:

Les-axes de notre nouveau projet associatif pour 2022-2027 :

- Mettre le pouvoir d'agir des personnes accompagnées au cœur de son organisation,
- Améliorer la qualité de l'accompagnement par l'innovation et un développement choisi,
- Accompagner les personnes accueillies dans leur parcours de vie,
- Promouvoir le sentiment d'appartenance à l'association,
- Accroître la notoriété d'**ENVOLUDIA** et ses prises de parole institutionnelles.

Ceci se traduit par une offre diversifiée de solutions d'accueil adaptées à chaque âge de la vie :

Petite enfance

Un concept unique qui regroupe le lieu de socialisation et le lieu thérapeutique.

- Prendre en charge dès le plus jeune âge les enfants atteints de paralysie cérébrale,
- Les accueillir parmi les enfants du quartier,
- Proposer une éducation thérapeutique sur mesure, quotidienne et adaptée,
- Mettre en place une coordination thérapeutique pour une meilleure cohérence du suivi des enfants,
- Accompagner les parents dans la construction du projet de leur enfant.

Enfance et Adolescence

Le pôle Enfance-Adolescence est composé de 2 types d'activités :

Les Services d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD)

- Aider l'intégration dans le milieu scolaire, familial et social,
- Assurer la coordination thérapeutique avec le milieu scolaire,
- Soutenir et accompagner les familles,

Les Instituts d'éducation motrice (IEM), les Instituts d'éducation spécialisée (IES) et les Instituts médico-éducatifs (IME)

- Valoriser l'autonomie à travers les apprentissages et l'entretien des actes du quotidien,
- Favoriser la socialisation et l'éveil (sorties, jeux...) et participer au parcours éducatif,
- Réaliser une rééducation neuro-motrice et proposer les aides techniques nécessaires

Adultes

ENVOLUDIA accueille des personnes adultes IMC et polyhandicapées à trouble moteur prédominant suivant différentes formules complémentaires : centre de jour, internat ou en alternat.

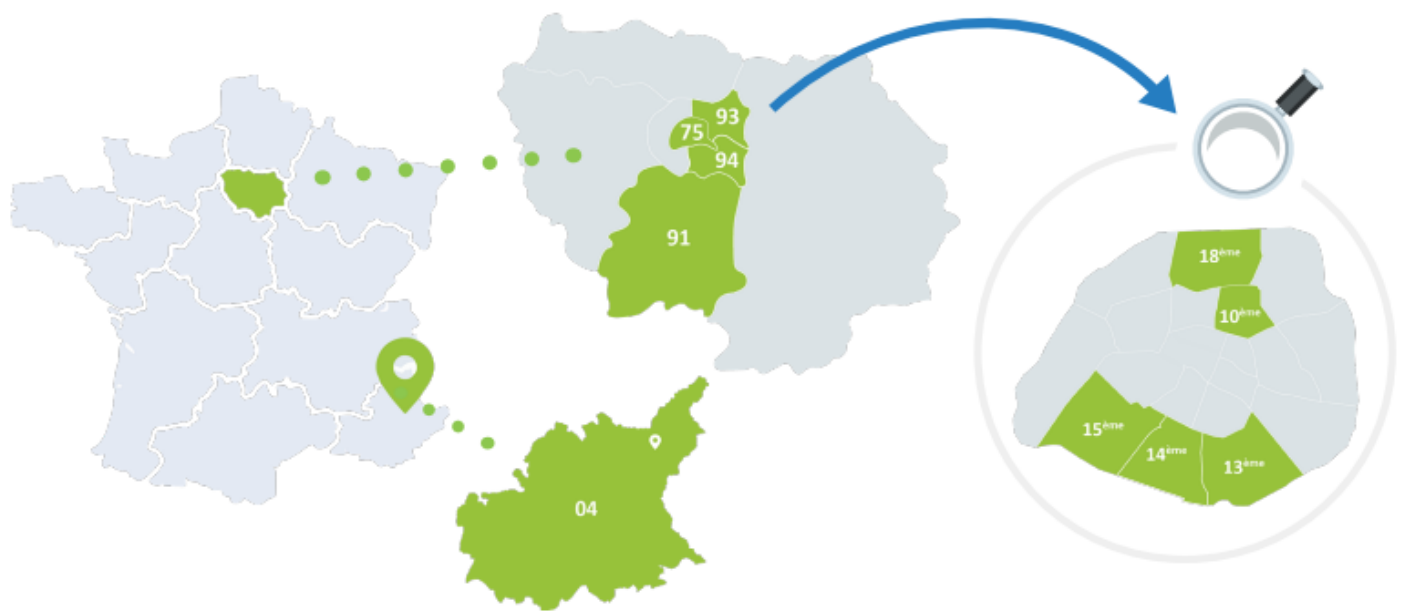
Foyers de vie, foyers d'accueil médicalisés (FAM) ou maisons d'accueils spécialisés (MAS) pour :

- Offrir des formules d'accueil individualisées au sein de structures adaptées
- Proposer des soins neuro- moteurs, un éveil corporel et des stimulations sensorielles
- Promouvoir des actions de socialisation, sorties et séjours extérieurs
- Avoir l'audace du rêve et des sports : traîneau, parapente, ski, etc.

1.3 MOYENS

Au sein de ses 20 établissements et services, les équipes pluridisciplinaires et aguerries, au nombre de 564 (nombre moyen de salariés au 31/12/2024) accompagnent au quotidien plus de 812 personnes, tout âge confondu, **ENVOLUDIA** mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie inclusifs et épanouissants, et répartis sur 22 sites en France :

22 sites en Île-de-France et dans les Alpes-de-Haute-Provence



CRÈCHES INCLUSIVES	ENFANTS-ADOS	SESSAD	ADULTES
• RamDam Paris 18° • Le Chalet Paris 10° • Méli-Mélo Paris 15° • Trotte-Lapins Paris 15° • Les Bambini Paris 14° • HoulaBaloo Aubervilliers	• IEM Evoludia Montreuil • IEM Evoludia Saint-Ouen • IME Les Hortillons Stains • IES Champigny-sur-Marne • CEPH Daviel Paris 13°	• SESSAD Paris Paris 15° • SESSAD 93 Aubervilliers Aulnay-sous-Bois Le Raincy • SESSAD Daviel Paris 13°	• MAS-FAM L'Orangerie Aubervilliers • Foyer L'Arc-en-ciel Gif-sur-Yvette • FAM et foyer de vie Le Malonnier Morangis • Les Z'Apparts Savigny-sur-Orge • FAM Jacques-Coeur Savigny-sur-Orge • Résidence Hacienda Saint-Pons (04)

Les modalités de financement :

Le financement du fonctionnement des établissements est assuré par les pouvoirs publics en fonction du type d'accueil proposé

- Dotations par prix de journée des Conseils Départementaux
- Dotations globales de financement de l'état à travers les Agences Régionales de Santé (ARS) ou le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis.
- Subventions d'exploitation ou d'équilibre par les collectivités locales et les caisses d'allocation familiale

Concernant la gestion propre les financements sont les suivants

- Dons provenant de la générosité du public
- Mécénats

2. FAITS SIGNIFICATIFS

CPOM

Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens couvrant la période 2022-2026 a été signé le 10 mars 2022 entre l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France, le Conseil départemental de l'Essonne, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et **ENVOLUDIA** pour les établissements sociaux et médico-sociaux.

- L'extension de 25 places pour enfants polyhandicapés dans les SESSAD 93 s'est poursuivie au titre de l'année 2024 pour atteindre son plein objectif au cours du dernier trimestre 2024,
- La crèche RAM DAM a déménagé temporairement au sein d'une crèche municipale de la ville de Paris afin de réaliser les travaux de réhabilitation de la toiture, intégrant une baisse temporaire de capacité passant de 36 à 24 berceaux à la rentrée scolaire 2024.

La création d'une nouvelle unité de 9 places au sein de l'IME Les Hortillons, contractualisée au sein du CPOM devrait être effective au cours de l'année 2025.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 PRINCIPES ET REFERENTIELS COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les postes d'actif et de passif du bilan ainsi que les postes de charges et de produits au compte de résultat sont inscrits sans compensation.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant :

- Du règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général en tenant compte de ses règlements ultérieurs modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité ;
- Du règlement n°2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le règlement N° 1999-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations ;
- Du règlement N° 2019-04 de l'ANC du 08 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le chapitre II du titre I du livre V du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Du code de l'action sociale et des familles (CASF), pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L.312.1 du CASF.

L'association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité séparée (art. R314.82 CASF) et des comptes de liaison enregistrent toutes les opérations entre établissements et services.

Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, il a été effectué :

- Une sommation des différentes comptabilités,
- Une élimination des opérations internes de l'Association. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun et des prestations réciproques.
- Le résultat comptable de l'Association est déterminé par différence entre les produits et les charges.

Le résultat comptable comprend :

- Le résultat définitivement acquis des « Activités en gestion propre »,
- Les résultats sous contrôle des tiers financeurs des « Activités contrôlées ». Les résultats sous contrôle des tiers financeurs ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les autorités compétentes qui se prononcent sur l'opposabilité des dépenses et des ressources en application de l'article R314-52 du CASF.

En ce sens, deux niveaux de résultats apparaissent :

- Le résultat comptable, en conformité avec les principes et règles comptables en vigueur, il est arrêté par le Conseil d'Administration.
- Le résultat effectif sous-contrôle du tiers financeur, qui correspond au résultat comptable auquel on ajoute les résultats antérieurs repris pour les établissements financés par les Conseils départementaux et pour les établissements financés par l'ARS. Le résultat effectif est affecté par l'association sous réserve des règles en vigueur.

3.2 CHANGEMENT DE REGLEMENTATION COMPTABLE

L'entité a appliqué au 1er janvier 2020 les nouveaux règlements comptables suivants :

- Le règlement n°2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018
- Le règlement N° 2019-04 de l'ANC du 08 novembre 2019

Ces règlements comptables sont d'application rétrospective et ont principalement impacté dans leur mise en œuvre, outre la présentation générale des comptes annuels applicable à toute personne morale de droit privé à but non lucratif, les postes suivants du bilan et du compte de résultat de l'Association :

- Les fonds propres,
- Les fonds reportés et dédiés
- Les subventions d'investissement

Les subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables (comptes 102) ont été reclassées en subventions d'investissement (comptes 13) Les reprises au compte de résultat qui auraient été constatées sur les exercices précédents (selon nouveau règlement) ont été comptabilisés en report à nouveau.

Des lignes spécifiques distinguant les éléments relatifs aux activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée ou sous gestion propre sont présentées dorénavant dans le bilan (particulièrement pour les fonds propres avec ou sans reprise, pour le résultat, pour le report à nouveau et les réserves)

L'application de la réglementation comptable mise en place par le règlement ANC n°2018-06 et ANC 2019-04 aux opérations en cours n'a pas modifié les comptes des exercices antérieurs.

3.3 REGLES D'EVALUATION D'AMORTISSEMENTS ET DE DEPRECIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE (NOTE 1)

(Art 834-3 du règlement ANC 2014-03)

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production, les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation n'étant pas inclus dans ce coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

Constructions :	30 à 50 ans
Agencements et aménagements :	5 à 20 ans
Mobilier de bureau :	3 à 5 ans
Matériel informatique :	1 à 5 ans

Application des règlements CRC 2002 -10 et CRC 2004 -06 applicables en France relatifs aux acquisitions significatives :

- Immobilisations acquises avant le 01 janvier 2007 : les immobilisations et principalement les immeubles avaient pu être retraités au cours de l'exercice 2006 selon la méthode des composants.
- Immobilisations acquises depuis le 01 janvier 2007 : Décomposition pour les acquisitions significatives.

3.4 PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est alors constituée.

La méthode retenue pour les cessions est le coût unitaire moyen pondéré (CUMP). Les placements réalisés correspondent à des placements non risqués en capital.

3.5 STOCKS

Les stocks sont des actifs détenus pour être vendus dans le cours normal de l'activité, ou en cours de production pour être vendus, ou destinés à être consommés dans le processus de production ou de prestations de services, sous forme de matières premières ou de fournitures.

Les stocks sont évalués selon la méthode du « Premier entré, Premier sorti ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et frais accessoires (hors frais d'acquisition). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.6 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les principales créances sont relatives au prix de journée, à la dotation globale des établissements sous gestion contrôlée ou aux subventions d'exploitations.

3.7 PROVISIONS (NOTE 5)

La direction de l'Association, après consultation de ses conseillers juridiques, détermine le montant des provisions en fonction des risques existants à la clôture de chaque exercice.

Les provisions (hors provisions réglementées CASF) sont constatées dès lors qu'il existe une obligation légale, réglementaire, conventionnelle ou reconnue par l'établissement, vis-à-vis d'un tiers, dont il est certain ou probable qu'elle entraînera une sortie de ressources au profit de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et qu'une estimation fiable peut être réalisée.

3.8 FONDS PROPRES (NOTE 4)

Conformément à l'article 153-1 du règlement ANC 2019-04 et à l'article 431-5 du règlement ANC 2018-06, l'activité sociale et médico-sociale est présentée dans un tableau de variation, distinctement de l'activité en gestion propre dans une subdivision spécifique pour les postes suivants :

- Réserves
- Report à nouveau
- Excédent ou déficit de l'exercice.

Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat linéairement au même rythme que les actifs subventionnés.

3.9 FONDS DEDIES (NOTE 6A ET 6B)

(Art 132-1 du règlement ANC n° 2018-06)

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés » (Art 132-1 du règlement ANC n° 2018-06)

Les fonds dédiés sont constitués des montants non utilisés provenant des contributions accordées par l'autorité de tarification suivantes avec leur accord :

- Les contributions financières pour financer le renouvellement des immobilisations en vertu de l'article D314-206 du code de l'action sociale et des familles ;
- Les autres contributions accordées par l'autorité de tarification. Ces fonds dédiés sont dénommés « fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS ».

Sont aussi inscrits, le cas échéant, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- Subventions d'exploitation,
- Contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif,
- Ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie.

Pour les contributions financières reçues des autorités de tarification, les montants comptabilisés auparavant en « provision réglementée pour renouvellement des immobilisations » ont été reclassés en fonds dédiés conformément aux dispositions du règlement n°2019-04.

3.10 RESERVES (NOTE 5)

Les réserves suivantes sont inscrites au compte 106 « réserves ». Ce sont les excédents affectés durablement à l'entité jusqu'à décision contraire des organes compétentes :

Poste 1068 : Réserves pour projet de l'entité (ancienne réserve pour projet associatif)

Poste 10685 : Réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée :

Subdivision:

- Poste 106852 : Excédents affectés à l'investissement
- Poste 106855 : Excédent affecté à la couverture du besoin en fonds de roulement
- Poste 106856 : Réserve de compensation des déficits
- Poste 106857 : Réserve de compensation des charges d'amortissement

3.11 REPORT A NOUVEAU ET RESULTATS (NOTES 4 ET 11)

- Report à Nouveau :

Conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire qui approuve en N les comptes de l'exercice N-1, le déficit ou l'excédent des activités propres de l'association de l'exercice N-1 peut être affecté en report à nouveau ainsi que l'affectation des résultats N-1 des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée et ayant signé un CPOM.

Ce poste comporte au 31 décembre les lignes suivantes :

- Report à nouveau des activités sous gestion propre pour un montant total de – 383 559 €
- Report à nouveau des activités sous gestion contrôlée pour un montant total de – 1 450 227 €

Les retraitements et affectations sont présentés ci-dessous :

- Résultats de l'exercice :

Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée :	- 1 017 572 €
Dont résultat de l'entité sous gestion propre :	+ 71 590 €

- Précision résultat net comptable / résultat administratif

Le résultat net comptable de l'exercice apparaissant au passif du bilan ne reprend pas le résultat de l'exercice N-2.

Le résultat administratif de l'exercice est présenté pour chaque établissement (voir dernière ligne du compte de fonctionnement Gestion contrôlée) et correspond au cumul du résultat repris de N-2 et du résultat provisoire de l'exercice en cours soumis à contrôle de l'autorité de tarification.

3.12 PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées sont des provisions qui ne répondent pas à la définition du plan comptable général et qui sont constituées en vertu d'un niveau supérieur spécifique législatives ou réglementaires (CASF).

Conformément aux décisions de l'autorité de tarification, les provisions suivantes peuvent être constituées et sont mouvementées en fonction des décisions de celle-ci ; elles concernent :

- Des provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR
 - Poste 141000
- Des provisions réglementées pour produits financiers des ESMS :
 - Poste 148300
- Des provisions afférentes aux plus-values nette d'actif :
 - Poste 148600
- Des provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations :
 - Poste 142000

(après accord de l'autorité de tarification et dans les enveloppes limitatives de crédits selon M22 bis –NB : Poste 142 non repris dans le règlement ANC 2019-04)

4.ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.1 ENGAGEMENTS DE RETRAITE :

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision. L'association a retenu de comptabiliser dans les comptes de chaque établissement une provision pour indemnité de départ à la retraite calculée selon les prévisions de départ à la retraite, le montant ainsi comptabilisé, majoré des charges patronales s'élève à 336 758 euros. Ces provisions sont opérées en vertu du code de l'action sociale l'article R314-228 Créé par Décret n°2016-1815 du 21 décembre 2016 - art. 2 qui précise que :

Les économies réalisables sur des charges de personnel sont employées en priorité au provisionnement adéquat des charges afférentes aux départs à la retraite et au compte épargne-temps.

La dette actuarielle mesure l'engagement actualisé de l'entreprise rapporté à l'ancienneté acquise à la date d'évaluation. Il s'agit de la part relative aux droits passés à la date du 31/12/2024 et s'élève à 1 879 372 euros.

Paramètres retenus :

Méthode d'évaluation : rétrospective prorata temporis

Taux d'actualisation : 3,38%

Table de mortalité : TV 02/18

Intégralité du personnel et taux de charges retenu de 56,18%

Le départ est prévu sauf dérogation individuelle à 65 ans.

Taux de rotation du personnel : Taux de turn-over faible

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT –

Annexes

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX ENTITES FAISANT APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC

5.1.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Les entités qui font appel à la générosité du public sont tenues de présenter un Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER).

Dans le cadre du nouveau règlement un nouvel état est créé : le Compte de résultat par Origine et Destination (CROD), qui constitue la présentation analytique du compte de résultat par nature. Il présente dans une colonne séparée les ressources et les emplois issus de la générosité du public, qui viennent alimenter directement le CER.

Le CROD donne le résultat de la générosité du public sur l'exercice. Il reprend également les rubriques du résultat global de l'association.

5.1.2 COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC

Le CER reprend uniquement les opérations liées à la générosité du public contenues dans le CROD.

Il permet de fournir le montant des ressources liées à la générosité du public non utilisées en fin d'exercice en ajoutant au résultat de la générosité du public obtenu par le CROD :

- Le montant des ressources non utilisées issues de l'appel à la générosité du public de l'exercice précédent
- L'impact des investissements et désinvestissements réalisés au moyen de la générosité du public

- CROD : Compte de résultat par objet de destination : Note 16
- CER : Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public : Note 17

Les dons ont été utilisés de la manière suivante au titre de l'année :

- 29 % pour la formation à la pédagogie conductive
- 2 % pour l'équipement des centres
- 54 % pour les activités des personnes accompagnées
- 15 % pour la coordination thérapeutique au sein des crèches

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 LOI RELATIVE AU VOLONTARIAT ASSOCIATIF

Conformément à l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 Mai 2006, relative au volontariat associatif, la rémunération totale des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doit être publiée dans le compte financier. Leur montant global annuel s'est élevé à 341 804 euros étant précisé que les dirigeants bénévoles ne sont pas rémunérés.

6.2 HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes facturés en 2024 s'est élevé à 41 400 € TTC y compris les travaux entrant dans le cadre des diligences directement liées à la mission.

6.3 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS (NOTE 13)

Le détail des charges et produits exceptionnels de l'exercice sont annexés en note 13.

6.4 BILAN FINANCIER (NOTE 9)

Note 1 - Tableau des Immobilisations

	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions / Rebutis	Réévaluation	Fusion	Variation de périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et de développement	324 818		-81 389							243 428
Autres immobilisations incorporelles	833 911	170 622	-159 877					533 923		1 378 580
Ecart d'acquisition										
Immobilisations incorporelles	1 158 729	170 622	-241 266					533 923		1 622 008
Terrains	305 372		-305 372							
Constructions	13 556 290	1 109 451	-2 627 513					3 538 144		15 576 372
Installations techniques matériel et outillage	3 529 936	192 891	-600 003							3 122 823
Installations générales, aménagements divers	6 576 994	227 818	-639 066					36 551		6 202 297
Matériel de transport	1 642 641	92 577	-20 498							1 714 720
Matériel de bureau et informatique	1 903 420	56 452	-856 795							1 103 077
Mobilier	1 272 429	10 600	-9 719							1 273 311
Autres immobilisations corporelles										
Immobilisations corporelles en cours	4 258 153	185 642						-4 108 618		335 178
Avances et acomptes										
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés										
Immobilisations corporelles	33 045 234	1 875 431	-5 058 965					-533 923		29 327 777
Participations										
Prêts										
Autres titres et immobilisations financières	329 785	5 412	-19 122							316 076
Immobilisations financières	329 785	5 412	-19 122							316 076
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	34 533 748	2 051 465	-5 319 352					0		31 265 861

Note 2 - Tableau des Amortissements des Immobilisations

	Valeur brute début exercice	Dotations	Diminutions et Reprises	Réévaluation	Fusion	Variation de périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et de développement	324 818		-81 389							243 428
Autres immobilisations incorporelles	653 937	59 883	-159 877							553 944
Ecart d'acquisition										
Amortissements immobilisations incorporelles	978 755	59 883	-241 266							797 373
Terrains	283 228		-283 228							
Constructions	10 253 667	504 228	-2 410 144							8 347 752
Installations techniques matériel et outillage	2 997 072	163 952	-594 504							2 566 520
Installations générales, aménagements divers	3 503 602	370 098	-634 432							3 239 268
Matériel de transport	1 126 599	183 491	-18 791							1 291 300
Matériel de bureau et informatique	1 698 273	133 948	-855 251							976 969
Mobilier	1 086 932	63 407	-9 719							1 140 621
Autres immobilisations corporelles										
Amortissements immobilisations corporelles	20 949 374	1 419 124	-4 806 069							17 562 429
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	21 928 129	1 479 007	-5 047 335							18 359 801

Note 3 - Etat des Créances et Dettes

ETAT DES CREANCES	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF		
	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	236 764	(0)	236 764
Clients douteux	844 033	0	844 033
Usagers, clients et comptes rattachés	4 625 618	4 625 618	
Créances reçues par legs ou donations destinés à être cédés			
Personnel & comptes rattachés	93 682	93 682	
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	692 646	692 646	
Etat et collectivités publiques	1 527 190	1 527 190	
Groupe et associés			
Autres créances	217 090	217 090	
Charges constatées d'avance	227 440	227 440	
TOTAL GENERAL	8 464 463	7 383 666	1 080 797
(1) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

ETAT DES DETTES	DEGRE D'EXIGIBILITE			
	Montant brut	1 an au plus	à plus d'un an moins de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunt obligataire (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 906 843	179 934	590 047	1 136 862
Emprunts et dettes financières divers (2)	16 719	0	1 474	15 245
Dettes des legs ou donations				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 535 052	1 535 052		
Personnel & comptes rattachés	892 123	892 123		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	1 996 730	1 996 730		
Etat et collectivités publiques	534 881	534 881		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	112 892	112 892		
Groupes et associés				
Autres dettes	113 141	113 141		
Produits constatés d'avance	3 042	3 042		
TOTAL	7 111 424	5 367 796	591 521	1 152 107
(2) Montant :				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	286 283			

Note 4 - Tableau de variation des fonds propres

NATURE DES RESERVES	Montant début exercice proforma	Affectation résultats	Retraitements	Transfert Association ou Mutualisation CPOM	Fusions / Reprises	Variations Périmètre Fusions / APA hors Groupe	Dotation / Augmentation	Reprise / Diminution	Montant fin exercice
Fonds propres									
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 015 017								2 015 017
Fonds Propres statutaires									
Fonds Propres complémentaires	2 015 017								2 015 017
Fonds associations avec droit de reprise	521 434								521 434
Fonds Propres statutaires									
Fonds Propres complémentaires	521 434								521 434
Ecart de réévaluation									
Réserves	5 144 702	-184 066							4 960 636
Réserves légales									
Réserves statutaires ou contractuelles									
Réserves pour projet de l'entité	811 635								811 635
Autres réserves (dont investissement)	16 129								16 129
Réserves ESMS sous gestion contrôlée	4 316 938	-184 066							4 132 872
Investissement	1 325 104								1 325 104
Compensation	1 415 652	-184 066							1 231 586
Compensation des charges d'amortissement	20 000								20 000
Trésorerie	1 556 182								1 556 182
Report à nouveau	-1 393 557	-440 229							-1 833 786
Report à nouveau des ESMS sous contrôle de tiers	-1 212 095	-238 132							-1 450 227
Résultats soumis à approbation des autorités de tarification	332 032	-190 208							141 824
Charges rejetées par l'autorité									
Charges dont la prise en compte est différée	-1 544 127	-47 923							-1 592 050
Autres Reports à nouveau	-181 462	-202 097							-383 559
Activités des ESMS sous gestion libre	-621 319	-202 097							-823 416
Autres activités	439 857								439 857
Résultat de l'exercice	-624 295	624 295					71 590	-1 017 572	-945 981
Activités ESMS sous gestion contrôlée	-416 756	416 756						-1 017 572	-1 017 572
Autres activités	-207 539	207 539					71 590		71 590
Situation nette	5 663 300	-0					71 590	-1 017 572	4 717 319
Fonds propres consommables									
Subventions	3 254 744						1 798	-330 837	2 925 705
Provisions réglementées	4 828							-1 053	3 775
Autres fonds propres									
TOTAL	8 922 872	-0					73 388	-1 349 462	7 646 799

Note 4 - Tableau de variation des fonds propres

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES (hors activités ESMS)	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	2 015 017,02				2 015 017,02
Fonds propres avec droit de reprise	521 434,00				521 434,00
Ecart de réévaluation					-
Réserves	-				-
Report à nouveau	- 181 462,00	- 207 539,00		- 5 441,71	- 383 559,29
Excédent ou déficit de l'exercice	- 207 539,00	207 539,00		- 71 590,37	71 590,37
Situation nette	2 147 450,02	-	-	- 77 032,08	2 224 482,10
Fonds propres consommables	-				-
Subventions d'investissement	3 254 744,00		1 798,00	330 836,86	2 925 705,14
Provisions réglementées	4 828,00			1 052,86	3 775,14
TOTAL	5 407 022,02	-	1 798,00	254 857,64	5 153 962,38

VARIATION DES FONDS PROPRES ET AUTRES POSTES SPECIFIQUES SOUS GESTION
CONTROLEE DES ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES

VARIATIONS DES FONDS PROPRES (activités ESSMS)	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres avec droit de reprise	5 144 701,94	- 184 066,03			4 960 635,91
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée : - Report à nouveau - Report à nouveau dont la prise en charge est différée - Report à nouveau des charges rejetées	- 1 212 095,73	- 232 689,86		5 441,71	- 1 450 227,30
TOTAL	3 932 606,21	- 416 755,89		5 441,71	3 510 408,61
Résultats des activités sociales et médico- sociales sous gestion contrôlée Excédent ou déficit de l'exercice	- 416 755,89	416 755,89		1 017 571,83	- 1 017 571,83
SITUATION NETTE	3 515 850,32	-		1 023 013,54	2 492 836,78

Situation nette globale	8 922 872,34	-	1 798,00	1 277 871,18	7 646 799,16
--------------------------------	---------------------	----------	-----------------	---------------------	---------------------

Note 5 - Provisions & Dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant début exercice Proforma	Dotation exercice	Reprise exercice utilisée	Reprise exercice non utilisée	Fusions / APA Groupe	Variations Périmètre Fusions / APA hors Groupe	Autres mouvements	Montant fin exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES								
Amortissements dérogatoires								
Prov. réglementées pour renouvellement des immos								
Prov. pour équilibre de la section d'investissement								
Prov. s/ différence de réalisation - actifs immo	4 828		-1 053					3 775
Provision liée à l'Effort de Construction								
Provision pour couverture de BFR								
Prov. s/ différence de réalisation - actifs circulants								
Autres provisions réglementées								
TOTAL	4 828		-1 053					3 775
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES								
Provisions pour litiges salariaux		71 353						71 353
Provisions pour risques								
Provisions pour charges								
Provisions pour grosses réparations								
Provisions pour départ à la retraite	451 866		-115 108					336 758
Provisions pour fonds dédiés à l'ARTT & CET								
Provisions pour fermeture & restructuration								
Autres provisions pour risques et charges	147 747	573 137	-67 551					653 332
TOTAL	599 612	644 491	-182 659					1 061 444
DEPRECIATIONS								
Sur immobilisations :								
- incorporelles								
- corporelles								
- financières								
Sur stocks et en cours								
Sur comptes clients	878 310	255 964	-290 240					844 033
Autres dépréciations	40 299	334 524	-40 299					334 524
TOTAL	918 609	590 488	-330 539					1 178 558
TOTAL GENERAL	1 523 049	1 234 979	-514 252					2 243 776
Dont dotations et reprises :								
- d'exploitation		1 234 979	-514 252					
- financières								
- exceptionnelles								
- provision pour impôts								

Note 6 a- Fonds Dédiés

VARIATIONS DES FONDS DEEDIES ISSUES DE :	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	Reclassement	REPORTS (689)	UTILISATIONS (789)		TRANSFERTS	Retraitement	A LA CLOTURE DE		
				Montant global	Dont remboursements			Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices	
Contributions financières des autorités de tarification :	5 099 992		1 134 960	1 193 591	-	-	13 529	1 053	5 019 758	
Rénovation du FAM Jacques Cœur / GP	261 880								261 880	
Travaux Houlabaloo / GP	548 237								548 237	
IES Champigny / ARS	300 084		239 623	235 479		-	20 599		283 629	
Foyer Arc en Ciel / CD91	79 082	265		3 000		-	55 126		21 221	
Rés. Hacienda / CD04	444 434		350 000			-	73 901		720 534	
IEM Evoludia / ARS	480 106		131 055	250 596		-	5 421		355 144	
SESSAD 93 / ARS	401 880	-	5 524	11 609	57 553			1 053	351 465	
IME Les Hortillons / ARS	146 426	-	3 867	25 119	10 455	-	6 030		151 192	
SESSAD 75 / ARS	171 613					-	38 377		133 236	
PPE / Fonds publics et territoires / CAF 75	21 417			21 417					0	
MAS FAM Orangerie / ARS	712 922		14 500	46 680		-	76 877		603 865	
Foyer FAM Le Malonnier / ARS	212 292		142 696	92 262		-	102 922		159 804	
FAM Jacques Cœur / CD91 / ARS	233 568		57 364	6 930		-	119 052		164 950	
CEPH Daviel / ARS	401 127		114 994	83 542					432 579	
Siège / ESMS Numérique / CNSA	257 294			36 478			37 778		258 594	
Siège / Accompagnement PGA / Pouvoir d'Agir / ARS CD	427 630		48 000	349 198			446 997		573 428	
Subventions d'exploitation (1)	181 283		-	105 833	-	-			75 450	
Houlabaloo / Travaux / Subventions	34 469			1 203					33 266	
Houlabaloo / Projet Handicap / CAF	54 214			12 030					42 184	
Trotte Lapins / Projet Handicap / CAF	32 000			32 000					-	
Bambini / Projet Handicap / CAF	-								-	
Méli Mélo / Projet Handicap / CAF	26 000			26 000					0	
Le Chalet / Projet Handicap / CAF	34 600			34 600					-	
Ram Dam / Projet Handicap / CAF	-								-	
Ressources liées										
à la générosité du public (1)	413 561	9 126	46 787	82 276	-	13 529			400 728	
dont Association Gestion Propre	368 362		46 787	73 281		6 474			348 342	
dont SESSAD 93		5 524		814					4 710	
dont IME Les Hortillons		3 867		865					3 002	
dont CEPH Daviel	-			126		2 298			2 172	
dont IES de Champigny				93		2 651			2 557	
dont Foyer Arc en Ciel		-	265	1 554		2 106			287	
dont Foyer FAM Le Malonnier	45 199			5 543					39 656	
TOTAL	5 694 836		1 181 747	1 381 700	-	-	0	1 053	5 495 936	-

(1) les lignes sont à détailler par projet ou catégorie de projet

Note 6 b- Fonds Dédiés et Provisions pour renouvellement des immobilisations

Transfert du poste Provision pour renouvellement des immobilisations vers les fonds dédiés en application du règlement ANC 2019-04

VARIATIONS DES FONDS DEDIES ISSUES DE :	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	Augmentations	Diminutions	Transferts en FD au cours de l'exercice	Total	Montant transféré en fonds dédiés
						Montant global
	844 001	-	82 608	-	761 393	761 393
IEM Evoludia - Travaux divers financés	468 407		35 618		432 789	432 789
IES de Champigny - Travaux divers financés	4 855		3 148		1 707	1 707
Résidence Hacienda - Travaux toiture	50 000				50 000	50 000
SESSAD 75 - Travaux divers financés	41 760				41 760	41 760
IME Les Hortillons - Travaux financés à l'ouverture	21 875		21 875		-	-
CEPH Daviel - Eléments de reprise	239 676		15 983		223 693	223 693
SESSAD 93 -Travaux divers financés	17 428		5 984		11 444	11 444
						-
TOTAL	844 001	-	82 608	-	761 393	761 393

TOTAL GENERAL	6 538 839	1 181 747	1 464 309 -	0	761 392	6 257 330
---------------	-----------	-----------	-------------	---	---------	-----------

Entité juridique	ENVOLUDIA
Etablissement	Consolidation - ENVOLUDIA

Période	31/12/2024
Page	A6

Note 7 - Charges à Payer

Rubriques	Montant Net
Emprunt obligataires	
Emprunts - Intérêts courus	855
Trésorerie - Intérêts courus à payer	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	855
Emprunts et dettes financières divers	
Emprunts et dettes financières divers - Intérêts courus	
Comptes courants - Intérêts à payer	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs d'exploitation - Factures non parvenues	225 133
Dettes fiscales et sociales	
Dettes provisionnées pour congés à payer, RTT, autres congés et charges sociales et fiscales liées	1 185 795
Personnel - autres charges à payer	21 169
Etat - autres charges à payer	
Dettes fiscales et sociales	1 206 964
Fournisseurs d'immobilisation - Factures non parvenues	
Autres dettes	
Clients - avoirs à établir	
Divers - charges à payer	-2 213
Autres dettes	-2 213
TOTAL	1 430 740

Note 8 - Produits à recevoir

Rubriques	Montant Net
Créances rattachés à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances usagers et comptes rattachés	2 580 940
Autres créances	
Fournisseurs - RRR à obtenir et avoirs non reçus	49 377
Personnel - produits à recevoir	10 204
Organismes sociaux IJSS	33 185
Etat Produits à recevoir	
Subvention à recevoir	
Comptes courants produits à recevoir	
Divers - produits à recevoir	8 953
Autres créances	101 719
Valeur mobilières de placement	
Placements - Intérêts courus à recevoir	
TOTAL	2 682 659

Entité juridique	ENVOLUDIA	Période	31/12/2024
Etablissement	Consolidation - ENVOLUDIA	Page	A7

Note 9 - Bilan Financier					
BIENS			FINANCEMENTS		
	N	N-1		N	N-1
Biens stables			Financements stables		
Immobilisations incorporelles brutes	1 622 008	1 158 729	Apports, dotations, réserves et fonds propres	3 364 215	3 364 215
Immobilisations corporelles brutes					
- Terrains		305 372	Réserves affectées à l'investissement	1 325 104	1 325 104
- Agencements			Réserve de compensation des charges d'amort.	20 000	20 000
- Constructions	15 576 372	13 556 290	Subventions d'investissement	2 925 705	3 254 744
- Installations, matériels et outillages	3 122 823	3 529 936	Provisions réglementées		
- Autres immobilisations corporelles	10 293 405	11 395 484	Provisions réglementées des plus values nettes d'actifs	3 775	4 828
			Fonds dédiés immobilisations	4 486 785	4 353 823
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	335 178	4 258 153	Emprunts - dettes financières	1 918 221	2 204 504
Immobilisations en cours - part investissement PPP			Dépôts et cautionnements reçus	1 475	1 475
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			Amortissements des immobilisations		
Immobilisations financières	316 076	329 785	- Incorporelles	797 373	978 755
Amortissement comptables excédentaires différés			- Agencements des terrains		283 228
			- Constructions	8 347 752	10 253 667
Charges à répartir			- Installations, matériels et outillages	2 566 520	2 997 072
Autres			- Autres immobilisations corporelles	6 648 157	7 415 407
			Dépréciations des immobilisations		
			Dépenses refusées par l'autorité de tarification		
			Autres	-383 559	-181 462
Comptes de liaison investissement			Comptes de liaison investissement		
TOTAL II	31 265 861	34 533 748	TOTAL I	32 021 521	36 275 360
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NÉGATIF (I-II)			FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)	755 659	1 741 612
Actifs stables d'exploitation			Financements stables d'exploitation		
Reports à nouveau déficitaires	2 988 723	1 670 760	Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	1 556 182	1 556 182
Résultat déficitaire	945 981	624 295	Réserves de compensation des déficits	1 231 586	1 415 652
Créances Glissantes			Résultat excédentaire		
			Résultat excédentaire sous contrôle de tiers financeurs	2 862 278	1 734 524
			Provisions pour risques et charges	1 061 444	599 612
			Fonds dédiés d'exploitation	1 770 547	2 185 017
			Dépréciation des stocks et créances	1 178 558	918 609
Autres			Autres		
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
TOTAL IV	3 934 705	2 295 055	TOTAL III	9 660 594	8 409 596
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NÉGATIF (III-IV)			FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	5 725 890	6 114 541
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NÉGATIF			FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	6 481 549	7 856 153
Valeurs d'exploitation			Dettes d'exploitation		
Stocks			Avances reçues		
Avances et acomptes versés	71 226	78 200	Fournisseurs d'exploitation	1 535 052	2 400 271
Organismes payeurs, usagers	4 625 618	6 277 600	Dettes fiscales et sociales	3 423 734	3 403 112
Créances diverses d'exploitation	2 529 671	2 327 824	Dettes diverses d'exploitation	96 284	84 882
Créances irrécouvrables en non-valeur	844 033		Produits constatés d'avance	3 042	3 042
Charges constatées d'avance	227 440	184 666	Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés	1 323 782	1 275 859	Fonds en dépôt par les résidents	16 858	10 135
Autres	937	632	Autres		
TOTAL VI	9 622 706	10 144 782	TOTAL V	5 074 970	5 901 441
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)	4 547 737	4 243 341	EXCÉDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)		
Liquidités			Financements à court terme		
Valeurs mobilières de placement	308	308	Fournisseurs d'immobilisations	112 892	353 812
Disponibilités	2 050 263	3 969 578	Fonds des majeurs protégés		
Régie d'avance			Concours bancaires courants	3 012	3 262
			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus	855	
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie			Comptes de liaison trésorerie		
TOTAL VIII	2 050 571	3 969 886	TOTAL VII	116 759	357 075
TRÉSORERIE POSITIVE (VIII-VII)	1 933 812	3 612 812	TRÉSORERIE NÉGATIVE (VIII-VII)		
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	46 873 843	50 943 471	TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	46 873 843	50 943 471

Note 10 - Tableau des Flux de Trésorerie

RUBRIQUES		Total
Trésorerie d'ouverture		3 612 812
Résultat d'exploitation	-2 300 512	
+ Amortissements	1 479 005	
+ Provisions & Fonds Dédiés	438 166	
+ Autres		
Résultat brut d'exploitation	-383 341	
- Frais financiers	-26 438	
+ Produits financiers	17 392	
+ Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
- Impôt sur les sociétés		
+/- Charges et produits exceptionnels	329 465	
+/- Autres		
Capacité d'auto-financement	-62 923	
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-256 473	
+/- Liaisons Bilan		
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		-319 396
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
- Acquisition d'immobilisations	-2 051 465	
+ Cession d'immobilisations	1 300 800	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-750 665
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
+ Augmentations ou diminutions de capital ou apports en numéraire		
+ Subventions d'investissement reçues	1 798	
+ Emissions d'emprunts		
- Remboursements d'emprunts	-286 283	
+/- Dépôts de garanties reçus		
+/- Autres variations	-324 453	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		-608 938
+/- Incidence des variations de périmètre		
+/- Incidence des variations de cours des devises		
Trésorerie de clôture		1 933 813

Note 11 - Tableau de détermination du résultat effectif global

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat comptable sous gestion Propre	71 590,37	-207 538,20
Résultat comptable sous gestion contrôlée	-1 017 571,83	-416 755,89
Résultat comptable	-945 981,46	-624 294,09
Reprise du résultat Antérieur	-52 252,17	403 197,10
Résultat effectif Global	-998 233,63	-221 096,99
dont Résultat effectif sous gestion Propre	71 590,37	-207 538,20
dont Résultat effectif sous gestion contrôlée	-1 069 824,00	-13 558,79

Entité juridique	ENVOLUDIA
Etablissement	Consolidation - ENVOLUDIA

Période	31/12/2024
Page	A10

Note 12 - Charges et Produits Constatés d'Avance

Charges Constatées d'Avance	31/12/2024	31/12/2023
Locations, Maintenance, abonnements	227 440	184 666
TOTAL	227 440	184 666

Produits Constatés d'Avance	31/12/2024	31/12/2023
Subventions		
Financement des activités associatives		
Autres - Remboursements de locations	3 042	3 042
TOTAL	3 042	3 042

Note 13 - Résultat exceptionnel

Résultat Exceptionnel	31/12/2024			31/12/2023		
	Produits	Charges	Impact	Produits	Charges	Impact
Immobilisations incorporelles	950 842	249 758	701 084	6 470		6 470
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
QP de subventions des actifs cédés	330 837		330 837	357 231		357 231
Autres opérations exceptionnelles en capital					3 623	-3 623
Opérations en capital	1 281 679	249 758	1 031 921	363 701	3 623	360 078
Aux amortissements excep. des immo.		1 431	-1 431			
Aux amortissements dérogatoires						
Aux prov. réglementées						
Aux prov. pour risques et charges except.						
Aux dépréciations exceptionnelles						
Dotations et reprises		1 431	-1 431			
Pénalités et amendes		1 315	-1 315		5 946	-5 946
Dons, libéralités						
Autres charges exceptionnelles (à détailler)						
Régularisation Créances CPAM / Mutuelles				269 821		269 821
Régularisation Taxes antérieures (établissements)				43 201		43 201
Regularisation Ligue Fraternelle des Enfants de France	307 389		307 389	21 330		21 330
Elements exceptionnels divers	1 826		1 826	3 548		3 548
Régularisation Formation Professionnelle	25 187		25 187			
Opérations de gestion	334 403	1 315	333 088	337 900	5 946	331 954
TOTAL	1 616 081	252 504	1 363 577	701 601	9 569	692 032

Note n ° 14 - Effectifs au 31 décembre 2024

Nombre moyen de salariés	
Direction et Cadres des établissements	99
Administration générale	23
Service Généraux	76
Rééducateurs	73
Socio-éducatif	187
Soin	106
TOTAL	564

Note 16 - CROD (Compte de résultat par objet de destination)

A - Produits et Charges	31/12/2024		31/12/2023	
	Total	Dont Générosité Publique	Total	Dont Générosité Publique
1. Produits liés à la générosité du public	162 848	162 848	152 122	152 122
1.1. Cotisations sans contrepartie	1 640	1 640	4 430	4 430
1.2. Dons, Legs et Mécénat	161 208	161 208	147 692	147 692
- Dons manuels	94 552	94 552	84 797	84 797
- Legs donations et assurances-vie				
- Mécénat	66 656	66 656	62 895	62 895
1.3. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public				
2. Produits non liés à la générosité du public	3 342 785		2 643 829	
2.1. Cotisations avec contrepartie	1 410		3 870	
2.2. Parrainage des entreprises				
2.3. Contributions financières sans contrepartie				
2.4. Autres produits non liés à la générosité du public	3 341 375		2 639 959	
3. Subventions et autres concours publics	38 250 917		36 416 456	
4. Reprises des provisions et dépréciations	1 029 625		753 735	
5. Utilisation des fonds dédiés antérieurs	1 464 309	46 787	1 583 938	63 885
Total des Produits par Origine	44 250 484	209 635	41 550 079	216 007
1. Missions Sociales	40 988 652	131 068	39 178 713	174 269
1.1. Réalisées en France	40 988 652	131 068	39 178 713	174 269
- Actions réalisées directement	40 988 652	131 068	39 178 713	174 269
- Versements à d'autres organismes agissant en France				
1.2. Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées directement				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds	70 736		8 921	326
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	17 139		8 921	326
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	53 597			
3. Frais de fonctionnement	1 718 921		1 646 497	
4. Dotations aux provisions et dépréciations	1 236 410		387 319	
5. Impôts sur les Bénéfices				
6. Reports en Fonds dédiés de l'exercice	1 181 747	82 276	952 924	60 187
Total des Charges par Destination	45 196 465	213 344	42 174 374	234 782
Excédent ou Déficit	-945 981	-3 708	-624 295	-18 775

B - Contributions Volontaires en Nature	31/12/2024		31/12/2023	
	Total	Dont Générosité Publique	Total	Dont Générosité Publique
1. Contributions Volontaires liées à la générosité du public				
1.1. Bénévolat				
1.2. Prestations en nature				
1.3. Dons en Nature				
2. Contributions Volontaires non liées à la générosité du public				
2.1. Prestations en nature				
2.2. Dons en Nature				
3. Concours publics en nature				
3.1. Prestations en nature				
3.2. Dons en Nature				
Total des Produits par Origine				
1. Contributions Volontaires aux Missions Sociales				
1.1. Réalisées en France				
1.2. Réalisées à l'étranger				
2. Contributions Volontaires à la recherche de fonds				
2.1. Frais d'appel à la générosité du public				
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés				
3. Contributions Volontaires au fonctionnement				
Total des Charges par Destination				

Note 17 - Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

Emplois par destination	31/12/2024	31/12/2023
1. Missions sociales	131 068	174 269
1.1. Réalisées en France	131 068	174 269
- Actions réalisées directement	131 068	174 269
- Versements à d'autres organismes agissant en France	-	-
1.2. Réalisées à l'étranger	-	-
- Actions réalisées directement	-	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	-	-
2. Frais de recherche de fond	-	326
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	-	326
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	-	-
3. Frais de fonctionnement	-	-
Total des Emplois	131 068	174 595
4. Dotations aux provisions et dépréciations	-	-
5. Reports en Fonds dédiés de l'exercice	82 276	60 187
Excédent de la Générosité du Public de l'exercice	-	-
TOTAL	213 344	234 782

Ressources par origine	31/12/2024	31/12/2023
1. Produits liés à la générosité du public	162 848	152 122
1.1. Cotisations sans contrepartie	1 640	4 430
1.2. Dons, Legs et Mécénat	161 208	147 692
- Dons manuels	94 552	84 797
- Legs donations et assurances-vie	-	-
- Mécénat	66 656	62 895
1.3. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	-	-
Total des Ressources	162 848	152 122
2. Reprises des provisions et dépréciations	-	-
3. Utilisation des fonds dédiés antérieurs	46 787	63 885
Déficit de la Générosité du Public de l'exercice	3 708	18 775
TOTAL	213 344	234 782

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (Hors fonds dédiés)	413 561	432 336
Reclassements (ouverture 2024)	- 9 125	-
(+) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public	- 3 708	- 18 775
(+) Investissement ou (-) Désinvestissements nets liés à la générosité du public		
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (Hors fonds dédiés)	400 728	413 561

Contributions Volontaires en Nature	31/12/2024	31/12/2023
1. Contributions Volontaires aux Missions Sociales	-	-
1.1. Réalisées en France		
1.2. Réalisées à l'étranger		
2. Contributions Volontaires à la recherche de fonds	-	-
2.1. Frais d'appel à la générosité du public		
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés		
3. Contributions Volontaires au fonctionnement	-	-
Total des Charges par Destination	-	-

Contributions Volontaires en Nature	31/12/2024	31/12/2023
1. Contributions Volontaires liées à la générosité du public	-	-
1.1. Bénévolat		
1.2. Prestations en nature		
1.3. Dons en Nature		
Total des Produits par Origine	-	-

Fonds dédiés liés à la générosité du public	31/12/2024	31/12/2023
Fonds dédiés en début d'exercice	413 561	432 336
(-) Utilisation	-82 276	-78 605
(+) Report	46 787	59 830
Transferts (sommes reçues en 2023)	22 656	
Fonds dédiés en fin d'exercice	400 728	413 561

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SYNTHETIQUE NORMES ADMINISTRATIVES(1)

Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

Désignation	SESSAD 93	Foyer l'Arc-en-ciel	FAM Jacques-Cœur	IES Champigny	IEM Evoludia	Résidence l'Hacienda	CEPH Daviel	Sous-total 2024
Produits de la tarification	4 400 522	1 230 659	3 303 636	1 996 299	3 438 433	2 482 952	2 188 378	19 040 879
Subventions d'exploitations	-5 400	3 660		-667	29 775	159 420		186 788
Autres produits	9 492	85 892	181 400	33 644	138 692	313 599	73 296	836 015
Utilisation des fonds dédiés	58 367	4 554	6 930	235 573	250 596		83 668	639 688
PRODUITS D'EXPLOITATION	4 462 981	1 324 765	3 491 966	2 264 849	3 857 496	2 955 971	2 345 342	20 703 370
Autres Achats et Charges externes	1 202 754	482 001	798 114	811 401	1 261 836	661 938	588 977	5 807 021
Impôts, taxes et versements assimilés	205 128	72 609	194 500	65 430	178 156	197 138	91 604	1 004 565
Charges de personnel	2 567 040	763 628	2 128 146	963 665	1 923 315	2 126 805	1 308 562	11 781 161
Autres charges de gestion courante	148 389	115 711	193 154	75 334	229 253	135 056	138 049	1 034 946
Dotations aux provisions	7 011	20 467	57 437	5 015	227 822	88 928	6 295	412 975
Dotations aux amortissements	181 969	42 715	118 642	50 111	121 026	212 824	47 270	774 559
Reports des fonds dédiés	11 609		57 364	239 623	131 055	350 000	114 994	904 645
CHARGES D'EXPLOITATION	4 323 901	1 497 132	3 547 357	2 210 580	4 072 463	3 772 689	2 295 751	21 719 872
RESULTAT D'EXPLOITATION	139 080	-172 367	-55 391	54 270	-214 967	-816 718	49 591	-1 016 501
Produits financiers	50							50
Charges financières	2 520		21 998			963		25 481
RESULTAT FINANCIER	-2 470		-21 998			-963		-25 431
RESULTAT COURANT	136 610	-172 367	-77 389	54 270	-214 967	-817 681	49 591	-1 041 932
Produits exceptionnels	6 303	721	39 323	3 148	37 047	945 427	15 983	1 047 952
Charges exceptionnelles			200		755	248 164	480	249 599
Engagement à réaliser								
Reports à réaliser								
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 303	721	39 123	3 148	36 292	697 263	15 503	798 353
RESULTAT COMPTABLE	142 913	-171 646	-38 266	57 418	-178 675	-120 418	65 094	-243 579
REPRISE DES RESULTATS		11 412						11 412
RESULTAT ADMINISTRATIF	142 913	-160 233	-38 266	57 418	-178 675	-120 418	65 094	-232 167
TOTAL DES CHARGES	4 326 421	1 497 132	3 569 555	2 210 580	4 073 218	4 021 816	2 296 231	21 994 952
TOTAL DES PRODUITS	4 469 334	1 325 486	3 531 289	2 267 997	3 894 543	3 901 398	2 361 325	21 751 372
RESULTAT NET COMPTABLE	142 913	-171 646	-38 266	57 418	-178 675	-120 418	65 094	-243 579

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SYNTHETIQUE NORMES ADMINISTRATIVES(2)

Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

Désignation	Report	IME Les Hortillons	Sessad 75	MAS / FAM de l'Orangerie	Foyer / FAM Le Malonnier	Houla Baloo	Le Chalet	Sous-total 2024
Prestation de services						34 182	41 110	75 292
Subventions d'exploitations	186 788			21 388	30 000	685 225	607 536	1 530 937
Produits de la tarification	19 040 879	3 121 345	1 237 285	3 762 452	6 188 889			33 350 850
Autres produits	836 015	75 259	6 481	373 712	671 211	41 985	5 325	2 009 988
Utilisation des fonds dédiés	639 688	11 320		46 680	97 805	13 233	34 600	843 326
PRODUITS D'EXPLOITATION	20 703 370	3 207 924	1 243 766	4 204 232	6 987 905	774 625	688 571	37 810 393
Autres Achats et Charges externes	5 807 021	964 959	249 144	1 489 206	2 148 665	255 925	274 603	11 189 523
Impôts, taxes et versements assimilés	1 004 565	135 389	58 569	177 268	328 847	29 364	29 794	1 763 796
Charges de personnel	11 781 161	1 828 779	732 287	2 225 181	3 935 338	378 873	395 840	21 277 459
Autres charges de gestion courante	1 034 946	136 216	46 294	256 874	284 453	43 499		1 802 282
Dotations aux provisions	412 975	49 666	7 881	25 929	24 556	30 873	4 512	556 393
Dotations aux amortissements	774 559	88 655	26 871	103 461	163 324	77 348	11 082	1 245 299
Report des fonds dédiés	904 645	25 119		14 500	142 696			1 086 960
CHARGES D'EXPLOITATION	21 719 872	3 228 783	1 121 046	4 292 419	7 027 879	815 882	715 831	38 921 712
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 016 501	-20 859	122 720	-88 187	-39 974	-41 257	-27 260	-1 111 318
Produits financiers	50							50
Charges financières	25 481	683			275			26 439
RESULTAT FINANCIER	-25 431	-683			-275			-26 389
RESULTAT COURANT	-1 041 932	-21 542	122 720	-88 187	-40 249	-41 257	-27 260	-1 137 707
Produits exceptionnels	1 047 952	38 672		51 135	52 850	52 286		1 242 895
Charges exceptionnelles	249 599	190					208	249 997
Engagement à réaliser								
Reports à réaliser								
RESULTAT EXCEPTIONNEL	798 353	38 482		51 135	52 850	52 286	-208	992 898
RESULTAT COMPTABLE	-243 579	16 940	122 720	-37 052	12 601	11 029	-27 468	-144 809
REPRISE DES RESULTATS	11 412				-63 666			-52 254
RESULTAT ADMINISTRATIF	-232 167	16 940	122 720	-37 052	-51 066	11 029	-27 468	-197 063
TOTAL DES CHARGES	21 994 952	3 229 656	1 121 046	4 292 419	7 028 154	815 882	716 039	39 198 148
TOTAL DES PRODUITS	21 751 372	3 246 596	1 243 766	4 255 367	7 040 755	826 911	688 571	39 053 338
RESULTAT NET COMPTABLE	-243 579	16 940	122 720	-37 052	12 601	11 029	-27 468	-144 809

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SYNTHETIQUE NORMES ADMINISTRATIVES(3)

Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

Désignation	Report	Trotte Lapins	Bambini	Méli-Mélo	Ram Dam	Sous-total 2024
Prestation de services	75 292	38 508	368 616	113 683	73 252	669 351
Subventions d'exploitations	1 530 937	621 570	1 191 785	483 680	1 024 094	4 852 066
Produits de la tarification	33 350 850					33 350 850
Autres produits	2 009 988	8 948	20 319	116	8 481	2 047 852
Utilisation des fonds dédiés	843 326	32 000		26 000		901 326
PRODUITS D'EXPLOITATION	37 810 393	701 026	1 580 720	623 479	1 105 827	41 821 445
Achats non stockés et autres fournitures	11 189 523	183 483	818 543	189 207	379 524	12 760 280
Impôts, taxes et versements assimilés	1 763 796	42 671	65 434	27 223	49 522	1 948 646
Charges de personnel	21 277 459	466 371	880 600	372 663	682 014	23 679 107
Autres charges de gestion courante	1 802 282		943			1 803 225
Dotations aux provisions	556 393	3 013	75 287	2 450	3 131	640 275
Dotations aux amortissements	1 245 299	13 962	22 636	47 583	113 549	1 443 029
Reports des fonds dédiés	1 086 960					1 086 960
CHARGES D'EXPLOITATION	38 921 712	709 500	1 863 444	639 127	1 227 740	43 361 522
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 111 318	-8 474	-282 724	-15 648	-121 913	-1 540 077
Produits financiers	50					50
Charges financières	26 439					26 439
RESULTAT FINANCIER	-26 389	0	0	0	0	-26 389
RESULTAT COURANT	-1 137 707	-8 474	-282 724	-15 648	-121 913	-1 566 466
Produits exceptionnels	1 242 895		10 390	42 606	89 618	1 385 509
Charges exceptionnelles	249 997	635			620	251 252
Engagement à réaliser	0					0
Reports à réaliser	0					0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	992 898	-635	10 390	42 606	88 998	1 134 257
RESULTAT COMPTABLE	-144 809	-9 109	-272 334	26 958	-32 915	-432 209
REPRISE DES RESULTATS	-52 254					-52 254
RESULTAT ADMINISTRATIF	-197 063	-9 109	-272 334	26 958	-32 915	-484 463
TOTAL DES CHARGES	39 198 148	710 135	1 863 444	639 127	1 228 360	43 639 213
TOTAL DES PRODUITS	39 053 338	701 026	1 591 110	666 085	1 195 445	43 207 004
RESULTAT NET COMPTABLE	-144 809	-9 109	-272 334	26 958	-32 915	-432 209

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SYNTHETIQUE

Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

Désignation	Total hors siège	Siège	Total activité	Gestion propre	Total intermédiaire	Retraitement interne (frais de siège)	Retraitement des normes Administratives vers PCG et de périmètre.	Total 2024	Rappel 2023
Prestation de services	669 351		669 351		669 351			669 351	638 304
Subventions d'exploitation	4 852 066	48 000	4 900 066		4 900 066			4 900 066	4 805 603
Produits de la tarification	33 350 850		33 350 850		33 350 850			33 350 850	31 610 853
Autres produits	2 047 852	1 739 145	3 786 997	164 358	3 951 355	-1 718 921		2 232 434	2 144 743
Utilisation des fonds dédiés	901 326	385 676	1 287 002	94 698	1 381 700			1 381 700	1 531 218
PRODUITS D'EXPLOITATION	41 821 445	2 172 821	43 994 266	259 056	44 253 322	-1 718 921		42 534 401	40 730 721
Achats non stockés et autres fourniture	12 760 280	696 115	13 456 395	374 924	13 831 319	-265 038		13 566 281	12 287 504
Impôts, taxes et versements assimilés	1 948 646	217 590	2 166 236		2 166 236			2 166 236	2 085 625
Charges de personnel	23 679 107	1 188 840	24 867 947	33 640	24 901 587			24 901 587	24 829 592
Autres charges de gestion courante	1 803 225	5	1 803 230	38 338	1 841 568	-1 453 883		387 686	159 758
Dotations aux provisions	640 275	523 350	1 163 625		1 163 625			1 163 625	387 319
Dotations aux amortissements	1 443 029	101 845	1 544 874	5 484	1 550 359			1 550 359	1 430 266
Reports des fonds dédiés	1 086 960	48 000	1 134 960	46 787	1 181 747			1 181 747	952 924
CHARGES D'EXPLOITATION	43 361 522	2 775 745	46 137 268	499 174	46 636 442	-1 718 921		44 917 521	42 132 988
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 540 077	-602 924	-2 143 001	-240 118	-2 383 120			-2 383 120	-1 402 267
Produits financiers	50	13 022	13 072	4 320	17 392			17 392	65 038
Charges financières	26 439		26 439		26 439			26 439	31 818
RESULTAT FINANCIER	-26 389	13 022	-13 367	4 320	-9 047			-9 047	33 220
RESULTAT COURANT	-1 566 466	-589 902	-2 156 368	-235 798	-2 392 167			-2 392 167	-1 369 047
Produits exceptionnels	1 385 509	5 793	1 391 302	307 389	1 698 691			1 698 691	754 320
Charges exceptionnelles	251 252	1 252	252 504		252 504			252 504	9 569
Engagement à réaliser									
Reports à réaliser									
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 134 257	4 541	1 138 798	307 389	1 446 187			1 446 187	744 751
RESULTAT NET COMPTABLE	-432 205	-585 361	-1 017 570	71 591	-945 980			-945 980	-624 290
REPRISE DES RESULTATS	-52 254		-52 254		-52 254			-52 254	403 197
RESULTAT ADMINISTRATIF	-484 459	-585 361	-1 069 825	71 591	-998 234			-998 234	-221 094
TOTAL DES CHARGES	43 639 213	2 776 997	46 416 211	499 174	46 915 379	-1 718 921		45 196 464	42 174 370
TOTAL DES PRODUITS	43 207 004	2 191 636	45 398 640	570 765	45 969 405	-1 718 921		44 250 484	41 550 080
RESULTAT NET COMPTABLE	-432 209	-585 361	-1 017 570	71 591	-945 974	0		-945 980	-624 290